

Avec une hausse de plus de trois points en 10 ans, l'évolution de la part de cadres au sein du pôle urbain de Saint-Étienne s'inscrit dans la dynamique nationale. Ce taux, qui atteint 13,5 % de l'emploi total, reste cependant modeste.

Des spécialisations économiques dans des branches moins qualifiées de l'industrie et du tertiaire, une mutation du tissu productif toujours en cours, et la proximité de la métropole lyonnaise en sont les principaux éléments explicatifs.

Julien Bruyas,
Angélique Tholoniat-Frachisse,
Epures
Alain Dupré,
Mustapha Touahir,
Insee Rhône-Alpes

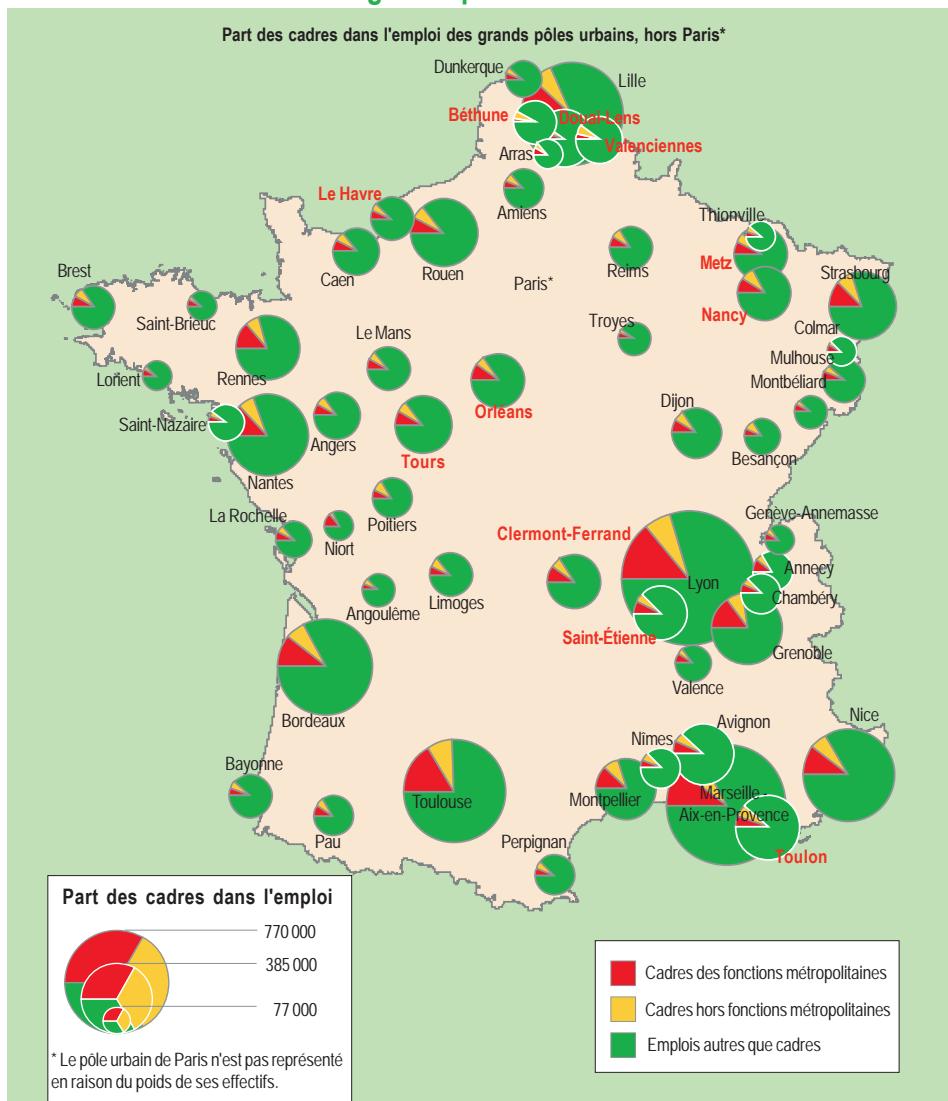
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Pôle urbain de Saint-Étienne : un poids des cadres modeste, mais une tendance récente à la hausse

En 2009, le pôle urbain de Saint-Étienne compte plus de 155 000 emplois. Les cadres représentent 13,5 % de ce total, soit près de 21 000 emplois. En général, les grandes agglomérations concentrent les emplois de cadres. Pour le pôle urbain de Paris, exemple au combien

particulier, près d'un emploi sur trois (29 %) appartient à cette catégorie socioprofessionnelle. À un niveau moindre, la part des cadres culmine à plus de 20 % pour le pôle urbain lyonnais. Mais l'importance de la population d'une agglomération urbaine n'explique pas tout.

Saint-Étienne compte moins de cadres que la plupart des grands pôles urbains



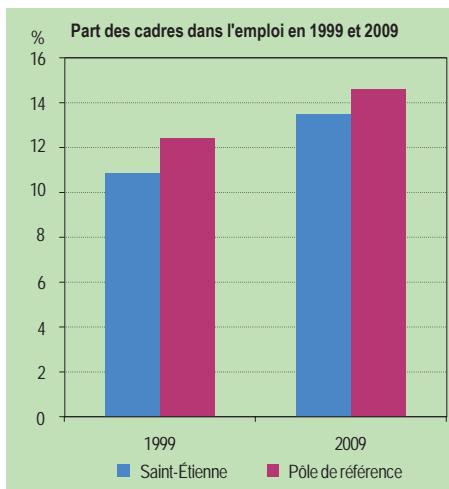
Source : Insee, Recensement de la population 2009

L'histoire industrielle de Saint-Étienne explique en partie la sous-représentation des cadres

Des cadres en augmentation dans les services

Une répartition fonctionnelle des emplois proche de celle des autres pôles urbains

Cadres à Saint-Étienne : une mutation en cours



Ainsi, on observe une grande variation dans la part des cadres au sein des pôles urbains comme Béthune, Clermont-Ferrand, Douai-Lens, Le Havre, Metz, Nancy, Orléans, Toulon, Tours, Valenciennes, villes industrielles qui possèdent un nombre d'emplois comparable à celui de Saint-Étienne. Elle oscille entre 9,3 % à Béthune (pôle de 107 000 emplois) et 19,3 % à Nancy (pôle de 143 000 emplois). Finalement, comparativement à la moyenne de ces pôles¹, la part des cadres stéphanois est en léger retrait (13,5 % contre 14,6 %).

Entre 1999 et 2009, le poids des cadres à Saint-Étienne se renforce. En effet, le nombre de cadres augmente plus vite que celui des autres catégories socioprofessionnelles ; il passe de 16 000 à 21 000, soit une hausse de + 29 %. Avec une augmentation de + 35 %, le même phénomène se produit au sein du pôle de référence, mais dans un contexte économique plus favorable : + 12 % pour l'emploi total, contre + 4 % à Saint-Étienne. La hausse de l'emploi total y profite à l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de manière plus équilibrée.

À Saint-Étienne, la sous-représentation des cadres tient, entre autres, au poids et à la nature du secteur industriel. Même s'il enregistre, entre 1999 et 2009, un recul important (- 25 %), l'emploi dans ce secteur reste en effet très fortement ancré dans le territoire. En 2009, 27 000 emplois stéphanois dépendent de l'industrie ; cela représente 17,2 % de l'emploi total, contre seulement 13,5 % dans le pôle de référence. Or, les cadres sont relativement moins présents dans l'industrie. C'est vrai pour le pôle de référence : la proportion de cadres s'y élève à 14,5 % dans l'industrie contre 17,2 % dans les services. C'est encore davantage le cas à Saint-Étienne : les proportions de cadres sont respectivement de 11,8 % et 16,3 %. L'écart de situation entre les secteurs de l'industrie et des services est donc plus accentué à Saint-Étienne que dans le pôle de référence : - 4,5 points contre - 2,7.

Autre particularité du tissu économique local, les salariés du pôle urbain de Saint-Étienne travaillent, en général, dans des entreprises de petite taille. Ainsi, 61 % d'entre eux font partie d'établissements de moins de 100 salariés, contre 54 % de ceux du pôle de référence. Inversement, seulement 9 % des salariés du pôle de Saint-Étienne travaillent dans des établissements de plus de 1 000 salariés (contre 14 %).

Par ailleurs, l'industrie est spécialisée dans des sous-secteurs industriels traditionnels où le taux d'encadrement est faible : à titre d'exemple, dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, sous-

Près de 5 000 emplois de cadres supplémentaires en dix ans

Évolution du nombre de cadres entre 1999 et 2009

	Pôle urbain de Saint-Étienne		Pôle de référence
	en %	en nombre	en %
Industrie	+ 8	+ 230	+ 28
Services	+ 29	+ 3 521	+ 34
Construction	+ 162	+ 374	+ 117
Commerce (et divers)	+ 52	+ 570	+ 42
Total des cadres	+ 29	+ 4 695	+ 35

Lecture : entre 1999 et 2009, le nombre d'emplois de cadre dans l'industrie a augmenté de 8 %, soit 230 emplois supplémentaires.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

secteurs qui représentent plus de 40 % des emplois industriels (contre 15 % dans le pôle de référence), la part de cadres n'excède pas 11 %. Le sous-secteur du textile et de l'habillement, également surreprésenté dans le pôle urbain de Saint-Étienne, est lui aussi plus faiblement encadré.

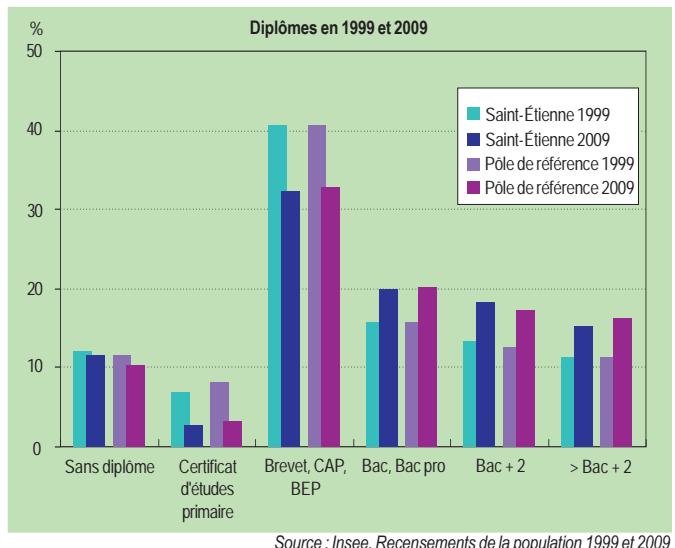
Au cours des dernières décennies, ce sont précisément ces sous-secteurs de l'industrie qui ont été le plus affectés par les pertes d'emplois. La diminution de l'emploi y a principalement touché les effectifs non cadres (- 28 %), en premier lieu les ouvriers. Entre 1999 et 2009, dans ce contexte de désindustrialisation, le nombre de cadres à Saint-Étienne exerçant dans l'industrie a néanmoins augmenté de + 8 % (il est passé de 2 800 à 3 000). Finalement, l'industrie a été très concernée par la montée en qualifications de l'emploi, mais à un rythme inférieur au pôle de référence. La part des cadres y passe de 8 % à 11 % à Saint-Étienne et de 9 % à 14 % dans le pôle de référence.

Conséquence de la forte présence de l'industrie, Saint-Étienne possède une part d'emplois dans les services inférieure à celle de la zone de référence (62 % contre 67 %). Mais dans ce secteur, le poids des cadres est pratiquement similaire à ce qu'il est dans le territoire de référence (16,3 % contre 17,2 %). Cinq pôles urbains présentent un taux d'encadrement dans les services supérieur à celui de Saint-Étienne (Nancy avec 22 % de cadres, Clermont-Ferrand, Orléans, Metz et Tours) et cinq autres possèdent un taux inférieur (Béthune fermant la marche avec 11,5 %). Comme dans l'industrie, la part des cadres augmente dans les services, mais à un rythme inférieur à celui du pôle de référence. Entre 1999 et 2009, le nombre de cadres a augmenté de + 29 %. Dans le même temps, le nombre total d'emplois dans les services n'a crû que de 13 %. Pour le pôle de référence, les augmentations sont respectivement de 34 % et 18 %. Cela confirme la mutation économique en cours sur le territoire, avec une tertiarisation et une montée en qualification des emplois.

Avec près de 40 % des emplois dédiés aux fonctions de l'économie préexistante, 25 % aux fonctions métropolitaines et 16 % aux fonctions

¹ L'ensemble des pôles comparables à Saint-Étienne constitue le pôle de référence.

En dix ans, le niveau de diplôme augmente sensiblement



L'attractivité métropolitaine de Lyon s'exerce sur Saint-Étienne

rement plus représentées (19 % contre 16 %). Pour ces dernières, la part des cadres à Saint-Étienne est identique à celle constatée pour la référence (5 %). Proche pour les fonctions de l'économie présente (14 % contre 15 %), le taux d'encadrement est légèrement moindre pour les fonctions métropolitaines (26 % contre 29 %). Ce léger retrait est essentiellement dû à la fonction conception-recherche (58 % de cadres contre 63 %).

À l'image des pôles urbains du nord de la France (Béthune, Douai-Lens, Valenciennes), proches de la métropole lilloise, ou Le Havre près de Rouen, Saint-Étienne a la particularité d'être proche d'une grande métropole, Lyon, qui accueille de nombreux sièges sociaux de grandes entreprises. Cette proximité influe sur l'attractivité de Saint-Étienne à l'égard des cadres.

Lyon exerce sur Saint-Étienne une double attraction. Non seulement elle tend à capter les

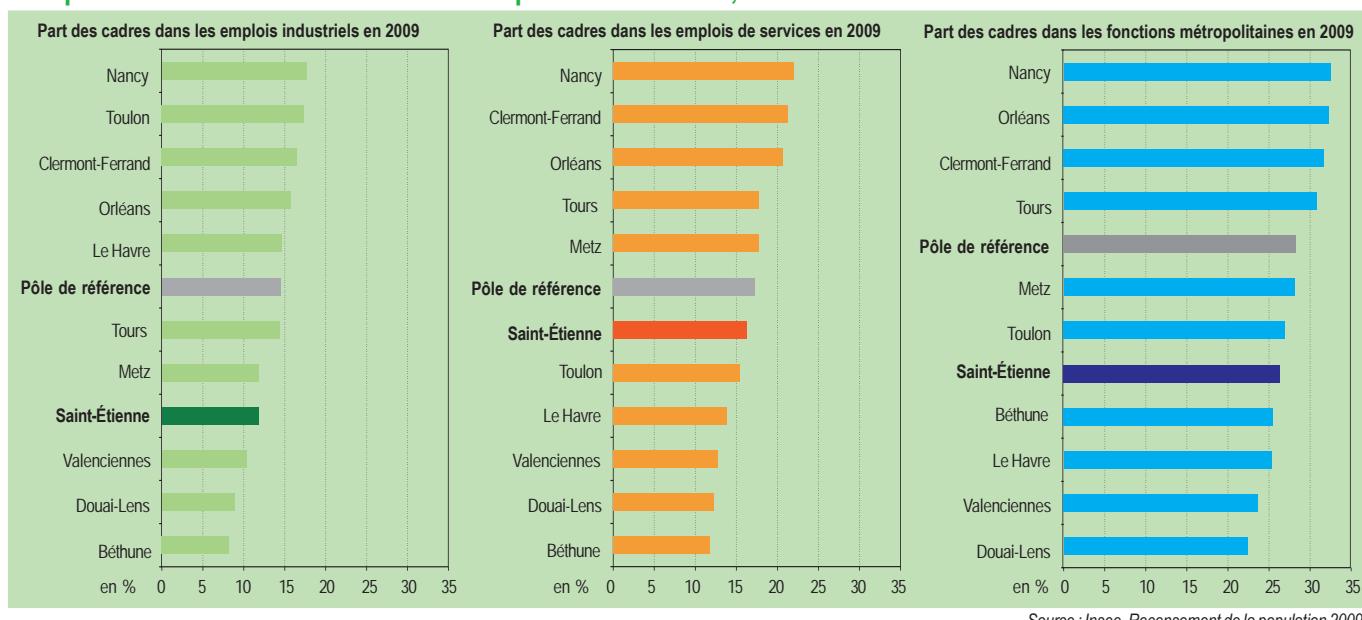
emplois de cadres les plus qualifiés (conseil aux entreprises, bureaux d'études, etc.), mais en même temps, les actifs se déplacent en nombre croissant vers Lyon pour occuper leur emploi. Entre 1999 et 2009, les déplacements domicile-travail se sont plus développés dans le sens Saint-Étienne-Lyon que dans le sens Lyon-Saint-Étienne. Les cadres ne sont toutefois pas les principaux concernés par ces navettes quotidiennes vers la capitale régionale, qui sont avant tout le fait des professions intermédiaires et des ouvriers (respectivement 32 % et 26 % des flux partant de Saint-Étienne). L'attraction exercée par Lyon se révèle davantage si l'on prend en compte les actifs des fonctions métropolitaines, lesquels se déplacent deux fois plus dans le sens Saint-Étienne-Lyon que dans l'autre.

Entre 1999 et 2009, sur les près de 5 000 nouveaux emplois de cadre dénombrés, 60 % relèvent des fonctions métropolitaines. Non seulement ces fonctions regroupent le plus grand nombre et la part la plus importante de cadres, mais ce sont celles qui en connaissent la progression la plus forte.

Comparativement au pôle de référence, la hausse a toutefois été moins forte à Saint-Étienne. Cela est en partie imputable à la fonction gestion, anciennement très implantée et fortement qualifiée dans la métropole ligérienne, grâce à la présence historique des établissements sièges du groupe Casino. Cette moindre augmentation (+ 36 % contre + 48 % pour la référence) reste néanmoins nettement plus importante que celle de l'emploi total (+ 4 %) ou même celle des emplois de l'ensemble des fonctions métropolitaines (+ 12 %). La densification de l'emploi des cadres et la montée en puissance de la qualification montre que Saint-Étienne n'est pas à l'écart des grandes mutations

L'essor des emplois métropolitains, facteur important de la hausse des qualifications

Une part des cadres inférieure à celle du pôle de référence, surtout dans l'industrie



Le nombre de diplômés augmente dans l'emploi

À Saint-Étienne, les cadres sont légèrement moins diplômés

économiques à l'œuvre dans l'ensemble des métropoles.

L'augmentation de la part des cadres comme celle du nombre de cadres est corrélée à l'augmentation du niveau de diplômes. Sur la période de l'étude, la présence et l'influence des diplômés dans l'emploi ont en effet connu d'importantes modifications.

Plus précisément, à Saint-Étienne, la part des diplômés de niveau inférieur au Bac affiche une baisse entre 1999 et 2009 ; dans le même temps, la part des diplômés de niveau supérieur à Bac+2 augmente, même si elle reste en deçà de celle du pôle de référence (15,4 % contre 16,4 % en 2009).

Le territoire stéphanois, au tissu économique marqué par la présence relativement importante de petites entreprises spécialisées dans des branches traditionnelles du secteur industriel, a connu comme ailleurs une montée en puissance des qualifications. Mais il a été, plus que pour les

territoires composant la zone de référence, marqué par l'émergence de personnel qui ont élevé leur niveau de qualification grâce à une expérience professionnelle acquise au sein de l'entreprise.

Un regard sur les pôles urbains français de taille comparable à celui de Saint-Étienne (mais ayant une part de l'industrie moindre) met en évidence des écarts plus significatifs quant au profil de l'emploi. Le poids de l'industrie dans des pôles urbains comme Montpellier, Strasbourg ou Grenoble est nettement plus faible au profit des services. Ce sont ces mêmes pôles qui affichent une part nettement plus importante de cadres, particulièrement dans les fonctions métropolitaines qui y sont de surcroit plus développées. Dans l'industrie, ces villes se caractérisent par des filières industrielles plus innovantes (comme les nanotechnologies à Grenoble) et par la mise en réseau industrie-recherche-formation croisée avec des opérations de coopération publiques-privées. ■

Pour en savoir plus :

- "Mutation économique de la Loire : des effets positifs récents sur l'emploi", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre-Analyses* n°165, mars 2012.
- "L'emploi en Rhône-Alpes vu à travers ses grandes fonctions économiques", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre-Analyses* n°125, mars 2010.
- "Répartition géographique des emplois : les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision" *Insee Première* n°1278, février 2010.

Pôle de référence ou "zone de comparaison"

Le pôle urbain de Saint-Étienne est ici comparé à un pôle dit de référence. Ce pôle de référence est constitué de territoires comparables à Saint-Étienne en termes de taille et d'histoire industrielle.

Ainsi, les pôles urbains retenus se caractérisent par :

- un nombre d'emplois compris entre 100 000 et 210 000 en 2010 ;
- une part de l'emploi industriel supérieure à 22,5 % en 1975.

Le pôle de référence est finalement constitué des territoires de Béthune, Clermont-Ferrand, Douai-Lens, Le Havre, Metz, Nancy, Orléans, Saint-Étienne, Toulon, Tours et Valenciennes.

Pôle de référence	Population totale	Emploi total	Part de l'emploi au lieu de travail dans l'industrie	
			en 2009	en 1975
Béthune	352 534	106 851	22,5	44,6
Clermont-Ferrand	259 702	149 631	12,9	36,5
Douai-Lens	509 093	170 194	15,2	46,7
Le Havre	242 474	104 244	15,0	25,0
Metz	289 797	144 143	11,1	33,7
Nancy	285 977	142 823	8,4	25,2
Orléans	268 922	145 996	11,9	28,1
Saint-Étienne	371 728	155 358	17,2	44,9
Toulon	559 246	206 078	7,8	24,4
Tours	345 575	171 683	13,1	26,8
Valenciennes (partie française)	333 694	120 490	22,2	52,8
Pôle de référence	3 818 742	1 617 491	13,5	34,5

L'analyse fonctionnelle de l'emploi

La répartition de l'emploi sur le territoire est le plus souvent analysée en fonction d'un découpage sectoriel, qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. Cette approche est complétée ici par une analyse des fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions ; certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Les fonctions sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple).

Pour plus de précisions sur l'analyse fonctionnelle voir :

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=analyse

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, novembre 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775